

16.—Vingt-sixième ministère de l'Île-du-Prince-Édouard, le 1^{er} octobre 1966

(Position des partis aux dernières élections générales, le 30 mai et le 11 juillet 1966: libéral, 17; et conservateur-progressiste, 15.)

Portefeuille	Titulaire	Date de nomination initiale	Date de nomination au poste actuel
Premier ministre, procureur et avocat général	L'hon. ALEX B. CAMPBELL.....	28 juillet 1966	28 juillet 1966
Ministre des Travaux publics et ministre de la Voirie.....	L'hon. GEORGE J. FERGUSON.....	28 juillet 1966	28 juillet 1966
Ministre de l'Éducation et président du Conseil exécutif.....	L'hon. GORDON L. BENNETT.....	28 juillet 1966	28 juillet 1966
Secrétaire et trésorier provincial.....	L'hon. T. EARLE HICKEY.....	28 juillet 1966	28 juillet 1966
Ministre de la Santé et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. KEIR CLARK.....	11 juin 1953	28 juillet 1966
Ministre de l'Industrie et des Ressources naturelles et ministre des Pêcheries.....	L'hon. CEPIL A. MILLER.....	28 juillet 1966	28 juillet 1966
Ministre du Bien-être et ministre du Tourisme	L'hon. M. LORNE BONNELL.....	16 juin 1955	28 juillet 1966
Ministre du Travail.....	L'hon. J. ELMER BLANCHARD.....	28 juillet 1966	28 juillet 1966
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. DANIEL J. MACDONALD.....	28 juillet 1966	28 juillet 1966

Sous-section 3.—Nouvelle-Écosse

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. Les lieutenants-gouverneurs depuis la confédération (1867) jusqu'à 1959 sont indiqués à la page 108 de l'*Annuaire* de 1960; depuis cette date, la fonction a été remplie par le major-général, l'honorable E. C. Plow, nommé le 1^{er} septembre 1958, suivi par l'honorable H. P. MacKeen, nommé le 1^{er} mars 1963.

La Législature compte 43 membres élus pour cinq ans, durée maximum du mandat. La Législature élue le 8 octobre 1963 est la 48^e de la Nouvelle-Écosse et la 25^e depuis la confédération. Les noms des premiers ministres depuis la confédération jusqu'à 1959 paraissent dans l'*Annuaire* de 1960, p. 109; le présent premier ministre est entré en fonction en 1956.

Le premier ministre de la province reçoit un traitement annuel de \$12,000 et chacun des ministres du Cabinet, de \$10,000 et de \$800 pour dépenses de représentation. Les membres de la Chambre d'assemblée reçoivent une indemnité de session de \$4,000 et une indemnité de \$2,000 pour dépenses se rattachant à l'exercice de leurs fonctions. Le chef de l'opposition bénéficie d'une allocation de \$7,200 et de \$800 pour une allocation de représentation, outre son indemnité de session.

17.—Législatures de la Nouvelle-Écosse, 1945-1966, le 30 juin 1966

NOTE.—Les Législatures depuis la confédération jusqu'à 1923 sont indiquées à la page 80 de l'*Annuaire* de 1924; celles de 1924-1933, à la page 116 de l'édition de 1938; et celles de 1939-1944, à la page 88 de l'édition de 1963-1964.

Élections	Législature	Nombre de sessions	Première ouverture	Dissolution
23 oct. 1945	20 ^e	4	14 mars 1946	27 avril 1949
9 juin 1949	21 ^e	4	21 mars 1950	14 avril 1953
28 mai 1953	22 ^e	3	24 fév. 1954	20 sept. 1956
30 oct. 1956	23 ^e	3	27 fév. 1957	26 avril 1960
7 juin 1960	24 ^e	3	8 fév. 1961	29 août 1963
8 oct. 1963	25 ^e	1	6 fév. 1964	

¹ Le mandat de la Législature n'était pas terminé le 30 juin 1966.